MODULE DE FORMATION



PERSONNEL DES MJC ET CSC

Parcours déchets

Présentation du module

À l'issue de la formation/animation, les participant-es seront capables :

- De trier sans erreurs grâce aux consignes de tri ;
- de comprendre les enjeux et l'intérêt du tri;
- de trouver les informations pour les aider à mieux trier;
- d'utiliser ses connaissances pour réaliser des activités, des projets pour son public.

Ce module de 2 à 3 séances permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir les transmettre aux publics de vos structures et développer des activités sur la thématique du tri.

Pour renforcer les d'apprentissages, chaque séance alterne entre temps théoriques et jeux ludiques.

Infos pratiques

Donner un sens à l'acte de tri pour vos publics

Public

Le personnel des MJC et CSC

Durée

2 séances de 2h + 1 séance visite de déchetterie en option

Nombre de participants

De 5 à 20 personnes

formations@sivom-mulhouse.fr



Séance 1

Les consignes de tri

Cette séance aide à comprendre les différentes manières de collecter les déchets et clarifie les consignes de tri pour la simplifier.

Séance 2 (option)

Visite d'une déchetterie

Cette séance permet de faire un lien entre les déchets du bac de tri et ceux de la déchetterie. Vous allez découvrir aussi où vont les bennes et ce que deviennent ces déchets.

Séance 3

Pour aller plus loin : l'après tri et les 3R

Cette séance permet de découvrir ce que deviennent nos déchets après les collectes en porte à porte.

La notion des 3R sera abordée afin de se questionner sur notre manière de consommer et nous aider à faire nos choix personnels.

A l'issue de la formation, une déambulation aura lieu dans les locaux afin d'accompagner la structure à la mise en place du tri.